

Les plantes vasculaires

> Louis-Marie DELESCAILLE et Jacqueline SAINTENOY-SIMON

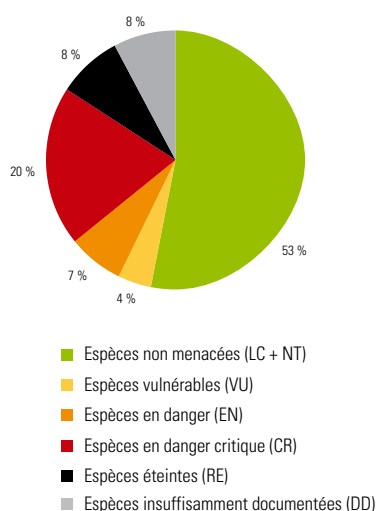
La Wallonie présente des milieux naturels très diversifiés dans lesquels une flore très variée est installée. 1462 espèces et sous-espèces de plantes vasculaires y poussent ou y ont poussé. Certaines peu exigeantes quant à la qualité du milieu y sont très répandues et se maintiennent bien. D'autres, par contre, sont au bord de l'extinction ou connaissent un recul sévère de leurs effectifs.

Près de 40 % des plantes vasculaires de Wallonie sont menacées

Près de 40 % des espèces de plantes vasculaires wallonnes sont menacées et 8 % ont déjà disparu. La situation est particulièrement critique pour les espèces caractéristiques de milieux très localisés et eux-mêmes fortement menacés comme les gouilles (dépressions humides sur sol tourbeux), les tremblants tourbeux, les étangs oligotrophes (eaux pauvres en sels minéraux) ou les pelouses métallicoles (dont le sol contient des taux importants de métaux lourds, toxiques, comme le plomb ou le zinc). Toute disparition de station d'un de ces habitats se répercute sur le statut de l'ensemble des espèces caractéristiques. [📄 dossier scientifique]

Les milieux agricoles qui ont par contre une extension territoriale considérable souffrent également de pressions entraînant des modifications majeures de la flore. [📄 Fig FFH 16-1 et FFH 16-2]

Fig FFH 16-1 Statut de conservation des plantes vasculaires en Région wallonne (1930-2005)



Sources : MRW - DGRNE - CRNFB ; AEF

La destruction des habitats et l'eutrophisation sont des menaces majeures pour la flore indigène

Parmi les causes les plus patentes de recul des espèces végétales de Wallonie figurent la destruction physique des habitats suite à l'ouverture de carrières, la création de lotissements, de zones industrielles ou artisanales, d'infrastructures de transport... Des opérations «d'amélioration foncière» comme le drainage, l'apport de remblais en zone humide, la création d'étangs de loisirs sont également à l'origine de la disparition de nombreux habitats à fortes potentialités d'accueil. En particulier, les profondes modifications de l'agriculture à partir de la seconde moitié du XIXe siècle ont entraîné la disparition quasi complète des anciens parcours pastoraux (landes, landes tourbeuses, pelouses sèches) [📄 dossier scientifique]. Plus récemment, la

Trois grands types de données

Le suivi de la flore repose sur la comparaison de trois types de données :

- les données datant d'avant 1930, extraites d'ouvrages anciens, d'échantillons d'herbier... ;
- les données de 1930 à 1980, provenant principalement des deux éditions de l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise ;
- les données recueillies de 1980 à nos jours, issues de publications ou de prospections de terrain.

Ces différentes sources de données présentent un certain nombre d'inconvénients : les données anciennes ne sont pas toujours homogènes, ce qui limite leur interprétation ou leur utilisation ; le nombre trop faible de prospecteurs est un frein à la récolte de données actuelles suffisantes pour couvrir l'ensemble du territoire wallon. [📄 dossier scientifique]

La flore vasculaire : mais de quoi parle-t-on ?

La flore vasculaire regroupe les plantes possédant un appareil végétatif alimenté par un tissu vasculaire et normalement constitué d'une tige, de feuilles et de racines. La flore vasculaire wallonne est riche de 1462 taxons (espèces et sous-espèces) indigènes se reproduisant par spores (ptéridophytes) ou par graines (spermatophytes). Les ptéridophytes regroupent les lycopodes (lycopodes), les prêles (sphénopsides), et les fougères (filicopsides) ; les spermatophytes regroupent les conifères (gymnospermes) et les plantes à fleurs (angiospermes).

mécanisation a favorisé l'abandon des terrains trop humides, notamment des prairies de fauche de fond de vallée. [voir FFH 1]

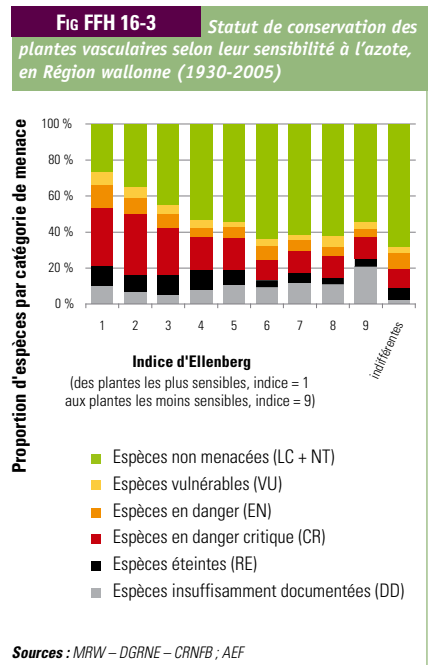
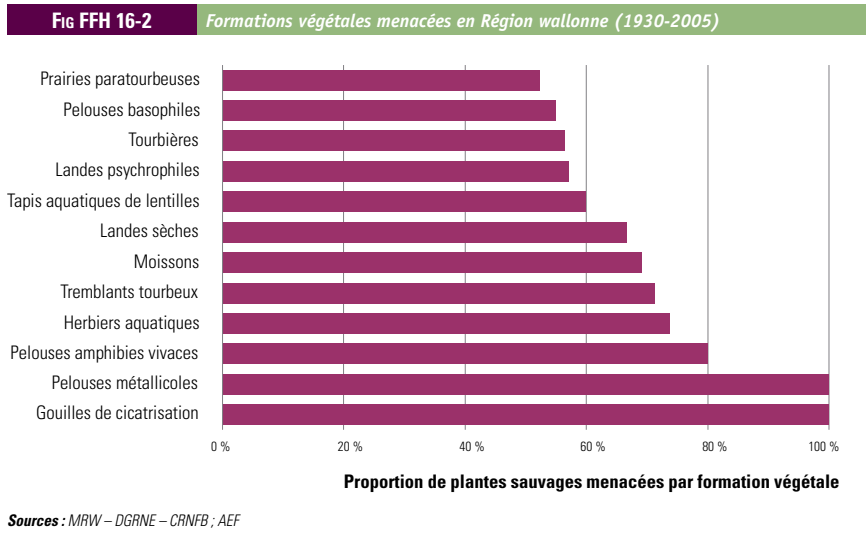
Par ailleurs, l'utilisation généralisée d'amendements minéraux sur les terres agricoles a provoqué une régression spectaculaire des espèces frugales, non seulement dans le domaine agricole mais aussi dans les milieux en contact avec les eaux de ruissellement ou avec les aérosols. Dans les milieux humides, particulièrement concernés, la pollution d'origine agricole s'est ajoutée à la pollution domestique ou industrielle des eaux [voir FFH 3]. En conséquence, 58 % des taxons disparus ou menacés

Mieux protéger les plantes des moissons

Les plantes sauvages associées aux moissons, aussi appelées plantes messicoles, figurent parmi les plus menacées en Région wallonne (et dans toutes les régions d'agriculture intensive d'Europe occidentale). Près de 20 % des espèces ont disparu et 60 % de celles qui subsistent sont proches de l'extinction. Ces plantes sauvages sont cependant adaptées pour survivre dans les cultures et leurs cycles biologiques sont calqués sur ceux des plantes qu'elles accompagnent. La régression et la disparition des espèces sont liées à l'amélioration du tri des graines, à l'utilisation d'amendements minéraux, à l'abandon des terrains marginaux pour la culture (sols très secs, sableux ou calcaires ou, au contraire, très humides) mais surtout à l'utilisation généralisée des herbicides [voir FFH 1]. Le décret du 6 décembre 2001 qui protège intégralement ou partiellement 328 taxons de plantes vasculaires ne reprend que 4 espèces messicoles dont le brome épais (*Bromus grossus*), une espèce de la directive «Habitats».

(267 taxons dont 49 disparus avant 1980) sont des espèces oligotrophes ayant un indice de sensibilité à l'azote (Indice N d'Ellenberg⁽¹⁾) de 1 à 3 sur une échelle allant de 1 (très intolérante) à 9 (nitratophile). [voir Fig FFH 16-3] [dossier scientifique]

L'apparition de plantes exotiques envahissantes (la renouée du Japon, la balsamine de l'Himalaya, le séneçon sud-africain, la berce du Caucase...) représente une menace supplémentaire pour la flore indigène. [voir FFH 19]



Enjeux et perspectives

Un nombre important d'espèces et sous-espèces de plantes vasculaires sont menacées. Comme pour d'autres groupes, le maintien voire la restauration de leurs habitats ainsi que la lutte contre l'enrichissement des sols et des eaux en nutriments sont essentiels à leur sauvegarde.

Si le nombre de zones protégées a considérablement augmenté depuis le début des années '90, certains habitats ne sont pas du tout représentés et il conviendrait d'y veiller lors de la création des prochaines réserves. La majeure partie des habitats de grande valeur patrimoniale sont aujourd'hui sous statut Natura 2000. L'adoption rapide des arrêtés de désignation et la mise en œuvre des conventions de gestion est recommandée afin d'en assurer la conservation et, le cas échéant, la restauration. Certains effets bénéfiques de la gestion des réserves naturelles et des projets de restauration financés par le programme européen Life Nature sont déjà sensibles sur la flore mais les efforts de préservation doivent se poursuivre après la fin de ces programmes. [voir FFH 6]

L'encouragement des agriculteurs à préserver les surfaces agricoles de grande valeur biologique par le biais des mesures agri-environnementales est tout à fait positif. Il reste toutefois un grand effort à faire dans ce secteur à la fois en matière de prospection et de communication pour préserver les prairies maigres, les éléments structurants du paysage (haies, mares, berges des cours d'eau) et les cultures riches en plantes messicoles qui subsistent. [voir FFH 1]

Une raison d'espérer réside dans le constat que des habitats parfois sévèrement perturbés, peuvent retrouver au fil du temps un grand intérêt biologique. C'est le cas de nombreuses anciennes carrières, de lacs de barrage, d'étangs d'effondrements miniers, de terrils... qui constituent des milieux de substitution pour de nombreuses espèces [voir FFH 3, FFH 4 et FFH 5]. D'autre part, quelques espèces autrefois rares ou menacées ont connu une extension récente sans qu'il soit toujours possible d'en expliquer la cause : réduction de certaines pressions environnementales, réchauffement climatique, adaptation à de nouvelles niches écologiques ?

Remerciements

Nous remercions pour leur collaboration et/ou relecture :

Marc CLIGNEZ, Christine FARCY, Violaine FICHEFET, Catherine HALLET, Jean-Paul LEDANT et Jackie VAN GOETHEM

Sources principales

DELESCAILLE, L.-M., SAINTENOY-SIMON, J. 2006. *L'érosion de la biodiversité : les plantes vasculaires*. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois - Gembloux et Association pour l'Etude de la Floristique - Bruxelles. 25p.

SAINTENOY-SIMON, J., 1997. «Régression, progression, introduction d'espèces dans les Zones humides de Wallonie». *Actes du colloque sur les Zones Humides*. Bruxelles : Ardenne et Gaume, les Naturalistes belges et Amicale Européenne de Floristique. 77-99.

SAINTENOY-SIMON, J. 1999-2006. «Liste Rouge des espèces végétales de Wallonie. Rapport au Service de la Conservation de la Nature et des Espaces Verts» Ministère de la Région Wallonne, non publié. Synthèse disponible sur <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/espèces/ecologie/plantes/listerouge/>

SAINTENOY-SIMON, J., DUVIGNEAUD, J., 1999. «Flore des moissons, des champs et des jachères postculturelles en Wallonie». *Actes du Colloque sur la Faune et la Flore des moissons, cultures et friches*. Bruxelles : Amicale européenne de Floristique, Ardenne et Gaume et les Naturalistes belges. 21-46.

VAN ROMPAEY, E., DELVOSALLE, L. (avec la coll. de DE LANGHE, J.E., LAWALREE, A. et REICHLING, L.). 1972. *Atlas de la flore belge et luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes*. Meise : Jardin Botanique national de Belgique. 1530 cartes.

VAN ROMPAEY, E., DELVOSALLE, L., 1979. *Atlas de la flore belge et luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes, 2e édition revue par L. DELVOSALLE (et coll.)* Meise, Jardin Botanique national de Belgique. 1542 cartes.

(1) ELLENBERG, H., WEBER, H.E., DÜLL, R., WIRTH, V., WERNER, W., PAULISSEN, D., 1992. «Zeigerwerte von Pflanzen in Mitteleuropa». *Scripta Geobotanica*. 18. 258 p.